

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

Réflexions de l'aveugle de guerre. — Avis pour les Vacances. — Dans notre station de Vichy. — A Bouleville. — Les Cottages Sanitaires de Saint-Gobain. — Légion d'Honneur. — Aux anciens artilleurs de tranchées. — Chez nos Camarades. — Le Livre de l'Aveugle. — Transports Automobiles Franceville-Caen. — T. S. F.

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Caisse Fraternelle. — Cotisations. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Mai 1933. — Avis divers. — Listes des donateurs.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal : 160-31

8:0
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

COMITÉ DE PATRONAGE

† M. Eugène BRIEUX, de l'Académie Française, Président honoraire.
M. BARTHOU, de l'Académie Française, ancien Président du Conseil
M. le colonel FABRY, ancien ministre.
† M. le général BALFOURIER ;
M. BRISAC, préfet ;
M. J. RIDGELY CARTER ;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;
M. Duco, médecin-inspecteur ;
M. FRIBOURG, député ;
Miss Alice GETTY ;
M. Justin GODART, ancien ministre ;
Miss Grace HARPER ;
Miss Winifred HOLT ;
Mme Léopold KAHN ;
M. KRUG ;
M. LUGOL, sénateur ;
Mme la maréchale MAUNOURY ;
M. Samuel MILBANK ;
M. le docteur MORAX ;
M. MEYER, conseiller d'Etat ;
M. Henry PATÉ, député ;
M. Pierre RAMEIL, député ;
M^o HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

Réflexions de l'Aveugle de Guerre

Les vacances qui arrivent écartent pour le moment les craintes que nous avons au sujet de nos pensions menacées à maintes reprises par des projets de redressement financier, mais il est d'autres préoccupations auxquelles les Français n'échappent pas à cette époque de conférences économiques, de crise intérieure et de crise mondiale.

On entend, en effet, énoncer de toutes parts les vérités les plus contradictoires sur la situation de tous les pays, et de temps en temps on se demande à laquelle on doit se tenir et où nous mènent les décisions prises par ceux qui ont mission de diriger les peuples.

On annonce qu'il y a trop de blé, trop de vin, trop de matières premières et alors on crie à la catastrophe.

Cependant, autrefois, les Philistins se lamentaient et demandaient à leur Dieu Dagon de faire renaître sur les coteaux la vigne et les moissons ravagées par Samson, et il y a peu de temps encore on ne faisait que souhaiter la venue d'abondantes récoltes. Je sais bien qu'on me répondra que je ne comprends rien à l'économie générale, ce qui est fort possible, et que bien des problèmes interviennent maintenant dans cette question si complexe. Cela prouve toutefois qu'il y a un trouble dans les moyens de répartition des richesses et que le remède à y apporter n'est pas encore trouvé, car si l'on interroge des personnes compétentes, elles vous donnent très souvent la même réponse : « On ne sait pas très bien où l'on va. »

L'Aveugle de Guerre, lui, aimerait bien savoir où il va et surtout aimerait apprendre qu'il est dans une situation stable et que l'avenir n'apportera pas de trop grandes modifications dans son existence. C'est qu'en effet, il ne compte que sur sa pension pour vivre et ne voudrait pas que les francs qui lui sont versés en réparation du dommage qu'il

a subi perdissent de leur pouvoir d'achat actuel. Ces francs qui, il ne faut pas l'oublier, ne valent que quatre sous, ont été suffisamment secoués pour que nous soyons en droit d'attendre qu'une complète sécurité nous laisse les possibilités de vie qui nous sont données actuellement. S'il se produisait une inflation, nous les verrions diminuer dans d'incertaines proportions qui ne laisseraient pas d'être inquiétantes et nos pensions ne pourraient plus nous assurer l'honnête existence à laquelle nous avons droit. C'est pourquoi l'Aveugle de Guerre, dans son simple bon sens, estime que notre monnaie doit rester ce qu'elle est afin qu'aucune aventure ne vienne encore déranger les prévisions qu'il a établies pour assurer dignement sa vie et celle de sa famille.

H. AMBLARD.

◇◇◇

VACANCES

Avis pour les Vacances

Nos camarades sont instamment priés de n'adresser aux Bureaux de l'U.A.G. pendant le mois d'août, que des lettres ou demandes présentant un caractère de réelle urgence.

Dans notre station de Vichy

Nous donnons ci-après la liste des camarades qui séjourneront cette année dans notre nouvelle station de Vichy avec indication des appartements qu'ils occuperont.

Au cas où nos camarades désireraient correspondre entre eux, ils

trouveront leurs adresses respectives dans notre Annuaire (changements d'adresses parus dans nos Bulletins précédents).

DU 15 JUIN AU 8 JUILLET

- Chez M. Massonnet, 29, boulevard Gambetta : Cassat.
(1 cuisine, 1 chambre)
- Chez Mme Marlot, 29, boulevard Gambetta : Lafon.
(1 cuisine salle à manger, 2 chambres).
- Chez M. Coudart, rue de Bretagne : Bouzit
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres, 1 cabinet de toilette).

DU 9 AU 31 JUILLET

- Chez M. Massonnet, 29, boulevard Gambetta : Guilpain
(1 cuisine, 1 chambre)
- Chez Mme Marlot, 29, boulevard Gambetta : Karli
(1 cuisine salle à manger, 2 chambres)
- Chez M. Coudart, rue de Bretagne : Cance.
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres, 1 cabinet de toilette).

DU 1^{er} AU 23 AOUT

- Chez M. Massonnet, 29, boulevard Gambetta : Almey.
(1 cuisine, une chambre).
- Chez Mme Marlot, 29, boulevard Gambetta : Tauriac
(1 cuisine salle à manger, 2 chambres).
- Chez M. Coudart, rue de Bretagne : Douet
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres, 1 cabinet de toilette).

DU 24 AOUT AU 15 SEPTEMBRE

- Chez M. Massonnet, 29, boulevard Gambetta : Lamy
(1 cuisine, 1 chambre).
- Chez Mme Marlot, 29, boulevard Gambetta : Satgé.
(1 cuisine salle à manger, 2 chambres).
- Chez M. Coudart, rue de Bretagne : Vuotto
(1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres, 1 cabinet de toilette).

A BOULLEVILLE

Nous portons à la connaissance de nos camarades que deux places sont encore vacantes dans l'agréable station de Bouleville pour la seconde quinzaine du mois d'août et que plusieurs autres sont à la disposition de nos camarades pour les mois de septembre et octobre.

Nous leur conseillons d'adresser directement leurs demandes à l'U.A.G. qui se chargera de les transmettre à l'Office National et leur rappelons que le prix de pension est de 15 francs par jour et par personne, sauf pour les enfants âgés de moins de 13 ans, qui ne paient que 7 fr. 50, le séjour étant gratuit pour les enfants au-dessous de 3 ans.

LES COTTAGES SANITAIRES DE SAINT-GOBAIN (Office National)

L'Office National des Mutilés fait connaître que les Cottages Sanitaires de Saint-Gobain disposent actuellement de quelques places qui peuvent être affectées plus particulièrement aux malades appartenant aux catégories suivantes :

- 1° Pensionnés de guerre pour tuberculose ;
- 2° Bénéficiaires des lois du 31 mars 1919 (pensionnés de guerre et du 24 juin 1919 (victimes civiles de la guerre) non pensionnés pour tuberculose ;
- 3° Anciens combattants titulaires de la carte.

Il se permet, à cette occasion, de nous rappeler que les Cottages Sanitaires de Saint-Gobain, qui relèvent directement de l'Office National des Mutilés, sont situés dans l'Aisne, à proximité de la forêt de Saint-Gobain et jouissent de ce fait d'un climat tempéré. Ils sont pourvus des installations les plus modernes permettant de donner aux malades tous les soins nécessaires à leur état.

Les demandes présentées par les candidats domiciliés dans le département de la Seine doivent être adressées à M. le président du Comité Départemental des Mutilés, 7, rue des Minimes, Paris (3^e).

A l'appui de la demande, il devra être produit un certificat médi-

cal, établi par le dispensaire, indiquant que l'intéressé a besoin d'une cure sanatoriale.

Les camarades que cette offre peut intéresser sont priés d'adresser leur demande à M. le Président du Comité Départemental des Mutilés, 7, rue des Minimes, Paris (3^e).



NOTES ET INFORMATIONS

Légion d'honneur

Au *Journal Officiel* du 21 juin, publiant le décret du 16 juin, sont promus :

Au grade de Commandeur :

BRASSAC (Henri), ancien lieutenant au 42^e Rég. d'Infant. coloniale.
LELOUP (Auguste), ancien capitaine au 56^e Rég. d'Infanterie.
PEROT (Jean-Eugène), ancien lieutenant au 69^e Rég. d'Infanterie.

Au grade d'Officier :

BAUDOIN (Victor-Joseph), ancien soldat au 21^e Rég. d'Inf. coloniale.
BERTRAND (Fernand-Eugène), ancien sergent fourrier au 276^e Rég. d'Infanterie.
BEVE (Etienne-Jean-Baptiste), ancien soldat au 80^e Rég. d'Infant.
CHAMPONNIER (Octave), ancien soldat au 38^e Rég. d'Infanterie.
CHAUVEL (Louis-Marie-Joseph), ancien maréchal de logis au 271^e Rég. d'Artillerie.
CHENENAILLE (Adrien-Marcel), ancien soldat au 86^e Rég. d'Infant.
CLUZELAU (François), ancien soldat au 126^e Rég. d'Infanterie.
DARNIS (Auguste-Joseph), ancien soldat au 211^e Rég. d'Infanterie.
FOURCADE (Jean-Marie-François), ancien soldat au 135^e Rég. d'Infanterie territoriale.
FREY (Charles), ancien soldat au 24^e Rég. d'Infanterie coloniale.
GAUTHIER (Raoul-Claude-Louis), ancien soldat au 89^e Rég. d'Infant.
GIBERT (Henri-Robert), ancien soldat au 294^e Rég. d'Infanterie.
GOUSSÉ (François-Louis), ancien soldat au 103^e Rég. d'Infanterie.
LACAZOTTE (Emile-Louis), ancien soldat au 115^e Rég. d'Infanterie.
LACOTAS (Alfred), ancien caporal au 1^{er} Rég. Etranger.
LEBOINDRE (Robert-Louis-Julien), ancien soldat au 104^e Rég. d'Inf.

MEUNIER (Maxime-Aimable-Désiré), ancien soldat au 104^e Rég. d'Infant.
PAPA (Marc-Felino-Venenzio), ancien soldat au 1^{er} Rég. Etranger.
PÉLEGRIN (François-Louis-Florentin), ancien soldat au 67^e Bataillon de chasseurs à pied.
RICCI (Archange), ancien soldat au 131^e Rég. d'Infanterie.
TALLEUR (Léopold-Louis-Henri), ancien soldat au 3^e Rég. de Génie.
ANGEL (François-Louis-Joseph), ancien soldat au 172^e Rég. d'Inf.
BARBET (Paul-Célestin-Alexandre), ancien soldat au 172^e Rég. d'Inf.
BESSET (Jules-François), ancien soldat au 22^e Bataillon de Chasseurs à pied.
CADO (Pierre-Marie), ancien soldat au 62^e Rég. d'Infanterie.
CARTOUX (Elie-Clément), ancien sergent au 171^e Rég. d'Infanterie.
FARCY (Georges-Gustave), ancien soldat au 162^e Rég. d'Infanterie.
FELGEIROLLES (Henri-Jean-Marie), ancien soldat au 122^e Rég. d'Inf.
FREIXES (Sauveur), ancien adjudant au 142^e Rég. d'Infanterie.
GALIS (Jean-Franck), ancien soldat au 130^e Rég. d'Artillerie lourde.
GOURIOU (Louis-Yves), ancien soldat au 251^e Rég. d'Infanterie.
GUILLO (Louis-Marie-Vincent-Célestin), ancien caporal au 4^e Rég. de Zouaves.
HADOT (Gaston-Auguste-Henri), ancien soldat au 106^e Rég. d'Inf.
HENAFF (Hervé-Marie), ancien soldat au 2^e Rég. de Chasseurs à cheval.
LE BARZIC (Ernest-Mathurin), ancien soldat au 104^e Rég. d'Infant.
LE TREUST (Pierre-Marie), ancien soldat au 121^e Bataillon de Chasseurs à pied.
MAUTEMPS (Paul-Eugène), ancien soldat au 65^e Rég. d'Infanterie.
PLETINCKX (Philippe-Henri-Maurice-Louis-Charles), ancien soldat au 1^{er} Rég. de marche de la Légion étrangère.
REYNES (Louis-Elie), ancien soldat au 2^e Rég. de Génie.
RIGNAULT (Louis), ancien soldat au 21^e Rég. d'Infanterie.
SABIER (Richard-Alexandre), ancien caporal au 54^e Rég. d'Infant.
SALMON (Victor), ancien soldat au 161^e Rég. d'Infanterie.
SAUTTER (Marcel-Louis), ancien soldat au 97^e Rég. d'Infanterie.
SUBLET (Jude), ancien soldat au 4^e Rég. de Génie.
TOUTAIN (Paul-Léon-Alexandre), ancien caporal au 303^e Rég. d'Inf.
VOCHEL (Fernand-Lucien), ancien soldat au 329^e Rég. d'Infanterie.

Au *Journal Officiel* du 9 juillet, publiant le décret du 4 juillet, sont promus :

Au grade d'Officier de la Légion d'honneur :

- ALLEMAND (Célestin-Marius-Augustin), ancien soldat au 261^e Rég. d'Infanterie.
BREVAL (Eugène-Alphonse), ancien soldat au 17^e Rég. d'Infanterie territoriale.
CABROL (Jacques-André), ancien soldat au 363^e Rég. d'Infanterie.
CITERNE (David), ancien soldat au 298^e Rég. d'Infanterie.
CLEMENCEL (Lucien-Georges), ancien soldat au 2^e Bataillon de Chasseurs à pied.
CONSTANTIN (Paul-Félicien), ancien soldat au 8^e Rég. d'Infanterie coloniale.
DELMAS (Louis-Marius-Anatole), ancien soldat au 96^e Rég. d'Infant.
DRAPERI (Jean-Dominique), ancien soldat au 54^e Bataillon de Chasseurs alpins.
DRAPERI (Jacques), ancien soldat au 11^e Rég. d'Infanterie.
DURAT (Octave), ancien soldat au 213^e Rég. d'Infanterie.
FAUDOT (Louis-Bernard), ancien soldat au 16^e Rég. de Dragons.
FRESNAY (Mathurin-Jean-Marie), ancien soldat au 288^e Rég. d'Infant. territoriale.
HACHEZ (Eugène-Charles), ancien soldat au 170^e Rég. d'Infanterie.
HOURCADE (Julien), ancien sergent au 5^e Rég. d'Infanterie coloniale.
LE COCQ (André-Joseph-Eugène), ancien caporal au 22^e Rég. d'Inf.
LOUESDON (Gabriel-Théophile-Marie), ancien soldat au 51^e Rég. d'Artillerie de campagne.
MARCHAL (Charles-Léon-René), ancien soldat au 360^e Rég. d'Inf.
MARGUET (Marie-Léon), ancien soldat au 407^e Rég. d'Infanterie.
MONNERET (Léon-Jules), ancien soldat au 28^e Bataillon de Chasseurs à pied.
ROUQUETTE (Pierre-Louis), ancien caporal au 122^e Rég. d'Infanterie.
SALABER (Jean), ancien sergent au 249^e Rég. d'Infanterie.
VERNHES (Justin-Pierre-Jean-Edouard-Joseph), ancien soldat au 16^e Régiment d'Infanterie.
VIGUIER (Paul-Auguste-Benoît), ancien sergent au 143^e Régiment d'Infanterie.

Aux Anciens Artilleurs de tranchées

Nous recevons la note suivante, que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos camarades :

« Les anciens combattants de l'Artillerie de tranchée ont entrepris, sous l'égide du « Souvenir Français », l'érection d'un monument à la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

« L'inauguration est fixée au dimanche 24 septembre prochain, au Moulin de Laffaux, au Nord de Soissons (Aisne).

« Le Comité d'organisation de cette cérémonie serait heureux de connaître les Aveugles de Guerre ayant appartenu à l'Artillerie de tranchée pour pouvoir leur envoyer le programme de cette cérémonie et les y inviter. Un train spécial prendra les invités à la Gare du Nord, le matin, à 7 h. 15, et les ramènera, le soir, à 18 h. 30 probablement.

« La correspondance doit être adressée à M. A. Renaux, 180, boulevard Jean-Jaurès, à Boulogne-Billancourt (Seine). »

Chez nos Camarades

Nous publions ci-dessous quelques nouvelles communiquées par nos camarades.

Nous apprenons que la médaille du Mérite de l'U.N.C. vient d'être remise au camarade Serre, président d'honneur de la Section de l'U.N.C. de Lorient, pour services rendus à la cause des anciens combattants.

Le Journal *Banlieue Sud* relate la cérémonie qui eut lieu, le dimanche 23 avril, à la Mairie de Choisy-le-Roi, au cours de laquelle notre camarade Evrat (Louis) reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La Section de l'U.N.C. avait invité les autres Associations d'anciens combattants de la région, qui entourèrent notre camarade.

Des discours ont été prononcés par M. Perrier, vice-président de l'U.N.C., et M. Gourdault, au nom de la Municipalité de Choisy-le-Roi.

L'Ouest-Journal du 1^{er} juillet donne un grand compte rendu de la remise de la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, qui fut faite à notre camarade Antoine (Louis), titulaire de la chaire d'analyse mathématique de la Faculté de Rennes, qui fut longtemps membre du Conseil d'administration de notre Association auquel il envoyait ses sages et éclairés conseils.

Ce fut le 9 juin dernier que, entouré des doyens, de nombreux professeurs de la Faculté de Rennes, M. Moreau, doyen de la Faculté des Sciences, fit l'éloge de notre camarade :

Nous extrayons ces quelques lignes de son discours :

« Vous appartenez, dit-il, à ces promotions de l'École Normale qu'on peut, à juste titre, considérer comme les grandes sacrifiées de la guerre. Mobilisées dès la première heure, elles ont reçu les premiers chocs et ont été décimées. Dans la vôtre, celle de 1909, sur une quarantaine d'appelés, littéraires et scientifiques, dix-neuf ne sont jamais revenus, et parmi les autres, plusieurs grands blessés de guerre dont vous. Sur le monument élevé rue d'Ulm, à la mémoire des Normaliens et anciens Normaliens morts pour la France et inauguré en 1923, on a inscrit 239 noms sur moins de 800 mobilisés, à peine un dixième des autres sont revenus sans blessures. On reste confondu devant ces nombres. »

Ce fut notre ami Izaac, ancien camarade d'Antoine à l'École de Rééducation de Neuilly, qui lui remit, avec une émotion que l'on comprendra, les insignes de son nouveau grade.

Le Livre de l'Aveugle

« Le Livre de l'Aveugle » informe les membres de l'U.A.G. qu'il tient à leur disposition les livres suivants, à titre de dons ou d'échanges.

S'adresser directement au « Livre de l'Aveugle », 16, rue Laugier, Paris (17^e).

Les martyrs poitevins (A.-P. Lièvre).

Bilder deutschen Lebens (Kron).

Memento-Histoire de la littérature latine (Fourcassié).

Achille Millien (Franc-Nohain).

Manuel de conversation français-espagnol (Olié-Rouède).

Pos celtas y el Lais Vasco (Bosch Gimpera).

Vie héroïque de Guynemer (H. Bordeaux).

Le passant du Premier Janvier (Nozières).

Petit écho du Jour de l'An (Zamacois).

Petit conte des rois (Chantavoine).

Les mémorables (Xénophon).

Entre deux tempêtes (Alb. Flament).

Madame Mère (F. Duhoureau).

Le siècle de Louis XV (P. Gascotte).

Algèbre 1920. Programme (Brachet, Fauchaux, Dumarque).

La musique française de piano (Tomes I et II) (A. Cortot).

Massage et rééducation (docteurs Durcy-Lucienne).

Bal masqué (Lenôtre).

La vie de Franz Liszt (G. de Pourtalès).

La croisière de Haschich (F. de Monfreid).

Claudiette et son filleul (M. Colomban).

Lettre N° 1654 relative au Budget 1933.

Collection des auteurs latins (Catulle, Fihulle, Prosperce).

Chine (M. Chadourne).

Le livre de la cinquantaine (docteur M. Boigey).

Hydrothérapies médicales (Dubois de Sanjon).

Tropiques (André Demaison).

Discours de M. Gaston Bergery (G. Bergery).

Les fiançailles (J. de Lacreteille).

Les épines du thème anglais (H. Veslo).

Cicéron. Traité des devoirs (Sommer).

Le Quatre Septembre (R. Recouly).

La journée des dupes (L. Batiffol).

Recueil des notes apologétiques (Abbé Moignon).

La foi et l'incrédulité (P. Missionnaires).

Gustave Doré (Hang).

Senlis (H. de Moussanne).

L'Auvergne (Pourrat).

Blanche de France (H. Lauwick, Bach, Sisley).

Madame se meurt, Madame est morte (P. Reboux).

Transports Automobiles Franceville-Caen

M. Manière, garagiste à Franceville, proche voisin de l'Union, nous fait savoir qu'il a organisé, de Franceville-Plage à Caen, un service d'autocars qui assure la correspondance avec les trains venant de Paris ou allant sur Paris.

Il se charge, en outre, des colis et du transport à domicile. Le prix de transport de Franceville à Caen est fixé à 5 fr. 50 par personne.

T. S. F.

Les Etablissements Philco nous informent que les postes de la série 1932, annoncés dans notre précédent Bulletin, faisant maintenant défaut, ils mettent à la disposition de nos camarades deux postes 1933 équipés avec leur nouvelle série de lampes :

252 B, poste équilibré 5 lampes (rendement de 8 lampes normales), haut-parleur électrodynamique, prise pick-up, commande unique. Prix : 1.200 francs, au lieu de 2.490 francs.

271 B, poste équilibré 7 lampes (rendement 10 lampes normales), dispositif antifading, haut-parleur électrodynamique, prise pick-up, réglage tonalité. Prix : 1.700 francs, au lieu de 3.500 francs.

Ces appareils sont livrés franco de port et d'emballage et sont payables, soit à la commande, soit contre remboursement.



Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Pelletier, de Vevy (Jura), nous font part de la naissance de leur fille, Renée, née le 30 mai 1933.

Notre camarade et Mme Montet, de Puycelci (Tarn-et-Garonne), nous font part de la naissance de leur fille, Glady, née le 12 décembre 1932.

Notre camarade et Mme Gac, de Brest (Finistère), nous font part de la naissance de leur fille, Madeleine, née le 31 mai 1933.

Notre camarade et Mme Maumont, de Corbier (Corrèze), nous font part de la naissance de leur fils, Raymond, né le 10 juin 1933.

Notre camarade et Mme Ali Ben Mohamed Trabelsin, de Sfax, nous font part de la naissance de leurs enfants : Dajossa, née le 4 avril 1932, et Abderrahman, né le 10 avril 1933.

Notre camarade et Mme Ahmed Ben Mohamed Tliba, de Meuzel-Djemil (Tunisie), nous font part de la naissance de leur fille, Beya, née le 21 décembre 1932.

Notre camarade et Mme Grosdidier, d'Epinal (Vosges), nous font part de la naissance de leur fille, Thérèse.

Notre camarade et Mme Declercq, de Watrelos (Nord), nous font part de la naissance de leurs jumelles, Marguerite et Bernadette, nées le 1^{er} juillet 1933.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Bénéat, de Plounevez-Lochrist (Finistère), nous fait part de son mariage avec Mlle Anne-Louise Quémeneur, célébré le 11 mai 1933.

Notre camarade Renaudineau, du Bourg Saint-Martin-Machecoul (Loire-Inférieure), nous fait part du mariage de sa fille Anne avec M. Etienne Michon, célébré le 30 mai 1933.

Notre camarade Collot, de Bègles (Gironde), nous fait part de son mariage avec Mme Mathilde Joanlaume, célébré le 15 juin 1933.

Notre camarade Loyer, de Saint-André-des-Eaux (Loire-Inférieure), nous fait part du mariage de sa fille Odette avec M. Gaston Loirat, célébré le 20 juin 1933.

Notre camarade Dupuy, de Marseille (Bouches-du-Rhône), nous fait part du mariage de son fils Georges avec Mlle Paulette Auber, célébré le 11 juillet 1933.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De la mère de notre camarade Blanc, de Pousson (Hérault), décédée le 1^{er} juin 1933.

De la mère de notre camarade Warnet, d'Asfeld (Ardennes).

De la mère de notre camarade Groussier, de Paris, décédée le 1^{er} juillet, dans sa soixante-huitième année.

De la mère et du père de notre camarade Patisson, de Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne), décédés le 10 janvier et le 26 avril 1933.

De la femme de notre camarade Fitas-Boubekeur de Cassaigne, décédée le 1^{er} juin 1933.

Du lieutenant Jean Versini, fils de notre camarade Versini, tué le 1^{er} mai 1933, au combat d'Issoual (Maroc), à l'âge de vingt-cinq ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Nous apprenons la mort du général Balfourier, président de l'Association Valentin-Hauy, membre de notre Comité de Patronage.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos plus vives condoléances.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 30 juin, la somme de 8.143 fr. 70, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	1.800 »
Allocations décès	1.000 »
Allocations caisses maladie	5.343 70

Il y a lieu d'ajouter à ces 8.143 fr. 70, une somme de 35.000 francs pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner quinze demandes, dont trois n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui, malgré le rachat antérieur de leur cotisation, ont tenu, néanmoins, à effectuer un nouveau versement :

Brunin, 5 fr. — Boyer (Joseph), 20 fr. — Roulet (F.), 10 fr. — Michel (E.), 11 fr.

Cotisations pour l'année 1933

Corlobé, Gagnard (R.), Tourneux, Peyrebrune, Buy, Vial (Jean-Adrien), Maurandy, Favre, Galbourdin, Brunin, Beauquesne, Boyer (J.), Cullet, Vaudelin, Bathelier, Le Borgne (L.), Tavernier, Ceys-son, Renaud (E.), Capelle, Videmont, Dulucq, Brissonnet, Guillot, Lepine, Massart, Juillard, Bouché (R.), Salembier, Garnerie, Gohin, Hamon, Parent (V.), Marouzet, Prault, Raison, Gelin, Viel, Adam (L.), Garnier, Lamerand, Delengaigne, Pelissier (J.), Ternisien, Mun-nier, Cyssau, Baudin, Duc, Farraut, Herbet, Lemaire (G.), Hartier, Laligue, Gac, Mariotti, Vitré, Leveau (R.), Cordon, Murat, Aubry, Buissonnière, Vergnaud, Barbette, Lescalier, Grand (J.), Favier (F.), Dangas, Bourotte, Delourmel, Veau, Robert (J.), Lacoste, Rouméas, Girault (M.), Lelarge, Jeanmiard, Thevenard, Grelier, Chambost, Rineau, Liénard, Canler, Tourneux (M.), Mauriceau, Gloéguen, Bou-guen, Lafaye, Belmontet, Ramelot, Coupez, Borla, Georges (A.), Alvergne, Oudinot, Le Mire, Coutarel, Gorce, Besnard, Demont-pion, Soulié (M.), Benaud, Occis, Davailon, Marguet, Merlet, Moi-san, Blanc (A.), Becker (J.), Bonnardin, Bellenger, Goudal (J.), Brottes, Labatut, Baron (J.), Baranger, Robert (G.), Vendeville, Coutier, Tisserand (V.), Renard, Rathery, Batôt, Cagnard, Bonamy, Hesnard, Marinèche, Grienemberger, Charles (F.), Bertrand (P.), Pouil, Debeaurain, Focé, Albouy, Nicomette, Lafaille, Le Nouveau, Heuzé (J.), Gary, Aubin, Poulain, La Coste de Fontenille, Emeric, Laloit, Carpentier, Margat, Moulin (A.), Chassagny, Bled, Maubert, Lanciaux, Leblond (A.), Lançon, Bénéat (rachat), Froget, Daviau (A.), Renat, Buron, Niant, Loyer, Leblond (A.), Odoul, Chavin, Petit (J.), Julie, Barbier (P.), Tisserand (A.), Chasselade, Levêque (A.), Pauvert, Lixon, Laird, Leblanc, Benharoche, Tanis, Lardet, Daumas, Devidal, Dupont (F.), Boutaric, Janet, Passenaud, Wlen-ding, Marchand (D.), Verdure, Baizet, Briand (P.), Carudel, Ott, Goussin, Bonnetain, Marrot, Griziaux, Loizeau, Houdry, Salah ben Zerouck, Lauro, Pey, Ragon, Mauny, Blanc (A.), Claudion, Salesse, Berdou, Legrand, Baudon, Fitas, Malgoire, Ferrari, Caron

(O.), Doudard, Cluze, Muller (J.), Péron, Labre, Chastaing, Cha-nudet, Montet (J.), Potdevin, Bourguignon, Gibert, Jonchier, Roybin, Backert, Tauzia, Michaud, Mazaudier, Dargegen, Mahalin, Deldon, Papin, Anquetil, Benel, Martin (C.), Bouchet (R.), Pennequin, Fel-geirolles, Almey, Vandeworde, Passebon, Zimmermann, Poulet, Jan-dot, Godard, Prevot, Chomarat, Favier.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Mai 1933

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Leveau.

Sont présents :

Amblard, Favret, Leveau, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Cour-teix, Grillet, Guillam, Lagarde, Lauté, Malgat, Muller, Nicolai, Noireaux, Roy (Georges).

M. de Traversay, président du Comité d'Action; M. de Chau-mont-Quitry, membre du Comité d'Action.

Les camarades : Bailly, Berthet, Chauvel, Emo, Evrat, Henne-bicq, Rousseau, Saillot.

Excusés :

M. Bloch, trésorier adjoint.

Les camarades : Bois, Bloncourt, Brusson, Cabasson, Céré-Labourdette, Conan, Derunder, Fauvel, Izaac, Laffargue, Petitjean, Robert (M.), Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

A Amblard : Brusson, Céré-Labourdette, Petitjean, Satgé.

A Favret : Cabasson.

A Leveau : Robert (M.).

A Noireaux : Bloncourt, Bois, Derunder, Fauvel.

A Guillam : Conan.

1° Procès-verbal de la séance du Conseil du 22 avril. Adopté à l'unanimité.

2° Situation financière d'avril. Adopté à l'unanimité.

3° Election d'un vice-président. Suffrages exprimés : 30. Ont obtenu : Noireaux : 15 voix ; Lauté : 11 voix ; Muller : 4 voix. Noireaux est élu vice-président pour l'année 1933-1934.

4° Les administrateurs ayant pris connaissance d'une lettre adressée par la Fédération des Trépanés et Blessés de la tête en vue de constituer un Conseil des Associations spécialisées, décide de suivre avec intérêt les travaux de cette Fédération et d'accueillir avec sympathie leurs communications, mais, considérant que l'U.A.G. adhère à la Confédération Nationale des Anciens Combattants, déclare ne pouvoir constituer en marge de celle-ci le Comité dont il est question.

A la suite de cette discussion, le Conseil examine la situation de l'Union à la Confédération Nationale et après un large échange de vues où tous les administrateurs prennent la parole, il est décidé de suivre attentivement le mouvement ancien combattant et la position de notre Association vis-à-vis des problèmes de l'heure présente.

5° Lettre du camarade Bonnichon demandant le relèvement de l'allocation de 12.500 à 16.000 francs, taux de l'allocation 5 bis.

Le Conseil estime justifiée la demande du camarade Bonnichon et charge son Bureau et sa Commission des Pensions de la faire aboutir au moment de l'examen du statut des grands invalides.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

Grosdidier (Victor-Camille), rue du Général-Menvielle, Epinal (Vosges), 120 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Scaglia (Jean), Ajaccio (Corse), 130 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant (faisait partie de l'Union à titre provisoire).

Courty (Gilbert-Roger), rue du Premier-Mai, Vendin-le-Vieil

(Pas-de-Calais), victime civile, 180 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Ces camarades remplissant les conditions, sont admis : Grosdidier et Scaglia au titre de membres titulaires, et Courty au titre de victime civile.

A propos de ces nouvelles adhésions, Lagarde rappelle que l'U.A.G. a été fondée par les Aveugles de la Guerre 1914-1918, et attire l'attention du Conseil sur la nécessité de conserver à notre Association la ligne de conduite donnée par ses fondateurs.

Courteix appuie fortement cette proposition. Favret, Leveau et Amblard rappellent les termes de nos statuts. Il est décidé que la question viendra lors de la revision projetée de nos règlements.

Le Conseil d'administration ratifie le dépôt fait chez M. Sargenton, agent de change à Paris, pour être vendues par celui-ci, des valeurs suivantes : 50 actions Banque Nationale d'Egypte, 5 actions Banque de France, 5 actions Crédit Foncier Egyptien, 40 actions Tanganyika, 25 actions Compagnie Algérienne.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à son trésorier à l'effet de reconnaître par acte authentique que M. Chalendar, Aveugle de Guerre, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Lefevre, son épouse, ont versé dans les caisses de l'Union des Aveugles de Guerre, dès avant ce jour, la somme de dix mille francs, montant de l'obligation souscrite en faveur de l'Union des Aveugles de Guerre, par M. et Mme Chalendar-Lefevre, en vertu d'un acte d'obligation reçu par M^e Delon, notaire à Auch, le 5 mai 1932.

Comme conséquence de cette constatation et de ce remboursement, faire mainlevée et consentir la radiation entière et définitive de l'inscription d'hypothèque conventionnelle et légale au Bureau des Hypothèques d'Auch, le 15 mars 1932, vol. 566, n° 120, au profit de l'Union des Aveugles de Guerre, contre les époux Chalendar-Lefevre, en vertu de l'acte ci-dessus énoncé.

Lecture est donnée d'une lettre de la Société d'Assistance pour

les Sourds-Muets et les Aveugles de Villeurbanne, qui organise une souscription à la mémoire de M. Lafontaine, ex-directeur de l'École des Jeunes Aveugles (Ateliers d'Aveugles adultes de Villeurbanne).

Le Conseil décide de souscrire pour une somme de 200 francs. Une proposition de souscription par la voie du Bulletin n'est pas retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Avis divers

Dame veuve d'un retraité de la Marine marchande, possédant une propriété entourée d'un grand jardin, à Bergerac (Dordogne), serait désireuse de prendre en pension un enfant à qui elle prodiguerait ses soins attentifs.

S'adresser directement à Mme Veuve Roque, rue du Professeur-Testut, à Bergerac (Dordogne).

A vendre occasion, matériel de broserie, comprenant banc de travail, banc portant couteau et guillotine, en très bon état. S'adresser directement à la veuve de notre camarade Louis Mas, 24, rue Jacquart, Narbonne (Aude).

Vin de Vouvray mousseux : 7 francs la bouteille; Saumur mousseux : 7 francs la bouteille; vin d'Anjou nature : 7 francs la bouteille; Carte blanche : 5 fr. 50 la bouteille; Carte bleue : 6 fr. 50

la bouteille, départ Saumur. Paiement trente jours fin de mois. Caisses de 25 bouteilles assorties.

S'adresser directement au camarade Jandot (Eugène), Saint-André-des-Alpes (Basses-Alpes).

A vendre : très bonne occasion, vélocar type confort avec capote. S'adresser au camarade Lapotre (Léon), à Jouet-sur-l'Aubois (Cher).

Montres pour aveugles. Baisse des prix.

Tarif actuel :

Qualité A. — Montre nickel savonnette, ancre 20 lig., cadran spécial avec points pour aveugles : 90 francs.

Qualité A. — La même montre, grandeur 16 lig. : 102 francs.

Qualité B. — Montre nickel, ancre 15 rubis, savonnette, spiral Bréguet, 18 lig., cadran spécial avec points et bâtonnets pour aveugles : 160 francs.

Qualité B. — Montre même mouvement et même cadran que la précédente, mais en argent, 3 cuvettes argent, décor riche, rayon Gloire, 18 lignes : 260 francs.

Garanties trois ans, sauf fracture.

Arthur Caron, 66, rue de la République, Montmorency (Seine-et-Oise). Téléphone : Enghien 371, R. C. Pontoise 15.409.

Liste des Donateurs

Anonyme G. H., 20 fr. — Commandant Remillet, Paris, 250 fr. — Mme la marquise de Puivert, à Paris, 100 fr. — M^e Archambaud, notaire, à Champniers (Charente), 50 fr. —

M. Millet, à Paris, 30 fr. — M. Gallimard, à Pontoise, 25 fr. —
Mlle Spy, à Lille, 20 fr. — Mme Mesnier, La Rochelle, 20 fr. —
Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr. — Divers,
7.603 fr. 50.

**Dons avec affectation spéciale pour la création
de la "Maison des Aveugles de Guerre"**

M. le comte Jean de Villoutrays, 100 fr. — Mme Piot, à Paris,
2.000 fr. — Ville de Versailles, 500 fr.



TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, NOIREAUX.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOUR-
DETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAF-
FARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, PETITJEAN, ROBERT
(Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.
Mme CONTAMIN, Vice-Présidente ;
M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président ;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire ;
M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union » ;
Mme DU BOS ;
Mme BROQUIN ;
M. Marcel BLOCH ;
M. le marquis DE CHAUMONT-QUITRY ;
M. CHEPPER ;
M. Pierre CHÉROT ;
Mme CHEVALIER ;
Mme CONTAMIN ;
Mme Francis DE CROISSET ;
Mlle JALAGUIER ;
Mlle d'HERBEMONT ;
Mme HENRI ;
Mme KALT ;
Mme L'EVESQUE ;
Mme LÉVY-WEISS ;
M. MAYER ;
Mme MEYER ;
Mme MUS ;
M. PASCAL.

TABLEAU D'HONNEUR

TABLEAU D'ADMINISTRATION

